



**COMITE DEPARTEMENTAL
DE CYCLOTOURISME DE L'HERAULT**
1, impasse des oliviers
34480 – MAGALAS
Site du CODEP34 : <http://herault.ffct.org/>

Compte rendu de la réunion du 25/04/2023

Présents : C.ARNOLD/ M.ARTIAGA/ R. BALDELLON/M. CLAMOUSE/J. CAMOUSE/F. DAVID/O. DUCHEZ/C.DURAND/G.ESTOPINA/J.P.LEGAY/P.PIERROT/B.SANCHEZ

Début de la réunion à 18h

1- La VELOCIO :

JP LEGAY fait un point de la situation à ce jour .La stèle est en place et chacun a reçu les photos de la stèle in situ et de la rénovation de la plaque de l'ASCB réalisée par G.ESTOPINA,C.ARNOLD et JP LEGAY.

J. CLAMOUSE est allé voir la Stèle sur place dimanche dernier. Il l'a trouvé SUPER ! Cependant, à son avis, cette dernière n'est pas suffisamment visible lorsque l'on arrive de Lamalou et même du Col de Madale. Il a pris contact avec Mme le maire de Rosis pour voir s'il est possible de couper le buisson qui se trouve devant. Le rendez-vous est pris pour mercredi 14 h en haut du col.

Les autorisations de la Préfecture pour le parcours VTT et pour le parcours route ont été réceptionnées suite aux déclarations faites par G. ESTOPINA. Les assurances option B ont également été reçues.

J.P. LEGAY a pris contact par téléphone puis par mail avec la Gendarmerie de BEDARIEUX conformément à la demande de la Préfecture.

Il restera à prévenir lundi matin le CODIS au 04 99 06 70 00

Le matériel prêté par Hérault Sport (car podium, barrières etc..) sera livré à Lamalou les Bains vendredi soir et stocké aux ateliers de la ville. Avant que le matériel parte de MONTPELLIER, G. ESTOPINA se fera expliquer le fonctionnement du car podium. Les engagements des participants se fera le matin devant le Casino et le Théâtre de Lamalou les Bains.

Personnes prévues pour les engagements : C.ARNOLD , C. DURAND pour la partie route et B.SANCHEZ et O.DUCHEZ pour la partie VTT.

Pour eux **rendez-vous à 7h30 à Lamalou les bains ainsi que pour J. Clamouse chargé de tracter la remorque avec les barrières au sommet du col.JP. LEGAY et G. ESTOPINA seront également présent à 7h30, Guy étant chargé de véhiculer le car podium au sommet du col.**

Personnes prévues au sommet du col :RDV au plus tard à 8h 30 pour la mise en place.

R. BALDELLON/ M.ARTIAGA/ D.MOLINA son épouse et sa fille /M. et J.

CLAMOUSE : G.ESTOPINA/JP LEGAY et son épouse. F.DAVID en convalescence et son épouse viendront également.

Pour les achats Jacques CLAMOUSE ayant trouvé la liste élaborée par Guy ESTOPINA et JP LEGAY trop juste , celle-ci sera revue demain par G.ESTOPINA et JP LEGAY . Ces derniers se répartiront les achats sauf en ce qui concerne le vin, les desserts et le pain qui seront portés par M. et J.CLAMOUSE
A noter que cette manifestation est inscrite au calendrier de « Mai à vélo »
Dernier point, P. PIERROT préparera le budget définitif de la VELOCIO . Toutes les factures des achats doivent lui être transmises.

2- Le TREFLE :

B . SANCHEZ nous a indiqué que tout était en ordre pour cette manifestation même si on peut s'attendre à une baisse de la fréquentation.
Un point sera fait avec lui pour les achats après la VELOCIO

3- La sortie des féminines du 7/05/2023 :

G.ESTOPINA a envoyé en son temps un message personnalisé à toutes les féminines licenciées du Département.
A ce jour une seule personne s'est inscrite .
La date limite des engagements étant le 4 mai nous déciderons ce jour-là du maintien ou pas de cette manifestation, mais tout laisse à penser qu'elle sera annulée.

4- Le séjour des féminines des 24 et 25 juin 2023 :

Une personne inscrite a informé ce jour M. Clamouse de son désistement. Le nécessaire a été fait auprès de Sylvie RENAULT, responsable de ce séjour au niveau du COREG. Le remplacement est prévu par la première de la liste d'attente.

5- Le lieu de la prochaine Assemblée Générale du CODEP :

JP LEGAY signale que depuis la dernière AG de FABREGUES, le lieu de la prochaine AG n'est pas fixé.
D . MOLINA doit voir la Mairie de Mèze pour proposer cette ville comme lieu. Il faudra être fixé rapidement. Le Cahier des charges lui sera envoyé.

6- Le fonctionnement et l'avenir du Codep :

J.CLAMOUSE souhaite que soit mis en place une commission chargée de réfléchir à l'avenir du Codep et à l'élaboration d'un projet pour la nouvelle Olympiade : Le CPA (Commission de Préparation de l'Avenir).
Cette commission sera composée de :P,PIERROT, O.DUCHEZ, D. MOLINA et F. DAVID. J ,CLAMOUSE a proposé de suivre l'avancement de ce dossier en faisant le point à période régulière (1 fois par trimestre) si nécessaire. Cette équipe a carte blanche et l'autonomie nécessaire pour déboucher fin 2024 vers un nouveau projet départemental pour la prochaine Olympiade.

7- Le matériel du Codep :

JP LEGAY souhaite que la liste du matériel propriété du Codep soit mis à jour pour savoir en particulier où ce matériel se trouve. B .SANCHEZ s'est proposé pour

organiser cette tâche. Merci à lui.

8- Le Challenge Codep :

J .CLAMOUSE a indiqué que lors de la réunion en janvier la coupe Codep devait être revisitée pour lui redonner un nouvel élan et devenir un outil d'animation plus attractif pour les clubs dont la motivation est en recul depuis le covid. Il a été imaginé un changement de nom pour en dynamiser l'image. Le président a proposé de l'appeler : « le challenge Codep34 » avec dotation au club classé premier de 300€, 200€ pour le club deuxième et 100€ pour le club troisième.

C'est C.DURAND qui a en charge cette question en s'appuyant sur G. ESTOPINA et Ch ARNOLD qui assuraient le suivi et la mise à jour de la coupe CoDEp34 jusqu'à l'AG 2022.

9 - Les subventions ANS :

JP LEGAY rappelle que les bilans financiers des actions subventionnées doivent être déposés avant le premier juin 2023. Il déclare avoir commencé à remplir ces bilans. Il reste à remplir le dossier correspondant à la sécurité. C. ARNOLD doit fournir les éléments nécessaires à J. CLAMOUSE qui terminera de remplir ces bilans financiers

Fin de la réunion à 20h.

Le Président J. CLAMOUSE



Le Secrétaire JP LEGAY



